

Quand le département du Commerce américain a pris sa décision préliminaire, voici ce qu'elle a dit: «Nous estimons que les États-Unis ont fondamentalement tort». Je la revois en ce moment même le dire, car je la vois tous les jours tambouriner sur son pupitre quand elle prend la parole. La ministre a dit que les gouvernements avaient le droit souverain de fixer les conditions de gestion et d'utilisation de leurs ressources naturelles. Elle a ajouté que les droits de coupe ne constituaient manifestement pas une subvention et que l'imposition de droits compensateurs était par conséquent injustifiée.

• (1750)

La ministre a dit que c'était une question de souveraineté. Elle a affirmé sa position de façon très claire et très ferme. Et pour que ce soit encore plus clair, et nous pouvons voir en imagination l'image de cette ministre solidement campée sur ses pieds et tambourinant: «Vous ne pouvez pas faire une chose pareille. Nous avons le droit pour nous». Lors d'une conférence de presse le 22 février, la ministre, qui était bien décidée à souligner la détermination du Canada, a déclaré ceci:

Cette décision va à l'encontre du droit souverain qu'ont les gouvernements de gérer leurs propres richesses naturelles dans l'intérêt de leurs propres ressortissants.

C'est ce qu'elle a dit lors d'une conférence de presse après une réunion de trois heures au Centre des congrès du grand Toronto. Elle a aussi déclaré:

Nous sommes décidés à lutter contre cette décision.

Eh bien, c'est ce qu'elle a fait. Au moment de la lutte, elle était sur la plage de Waikiki. Je peux l'entendre d'ici: «Nous lutterons sur les plages, nous lutterons dans la salle Aloha du Hilton de Waikiki, nous lutterons au téléphone; nous ne capitulerons jamais.»

La ministre a accusé les Américains de cligner des yeux. Comment le saurait-elle puisqu'elle ne les a jamais regardés en face? Elle n'était jamais là; elle prenait le soleil sur les plages d'Hawaii. C'est à partir de là qu'elle luttait. J'imagine les vagues et je peux voir la ministre étendue sur la plage, des verres fumés sur le nez et plusieurs téléphones autour d'elle, et je peux l'entendre crier ses directives au téléphone: «Ne clignez pas des yeux, regardez-les en face! Je suis avec vous.» Une fois le calme revenu, de quoi a-t-elle parlé? De ce qui allait être la grande bataille, du fait que les Américains n'avaient pas le droit de dire au Canada comment exploiter leurs forêts et quels droits de coupe imposer. Au lieu de nous laisser pousser dans le vide à partir du toit du Hilton à Waikiki, nous avons sauté de plein gré. Nous avons sauté sans filet de sécurité. Comme la ministre elle-même l'a dit le 6 janvier 1987, ce qui est vraiment une défaite pour nous parce que ce sont les Américains qui nous diront quels droits de coupe imposer...

M. Riis: Qu'a-t-elle dit?

M. Rodriguez: Voici ce qu'elle a dit. Elle a d'abord affirmé à propos de l'entente négociée que les Américains auraient obtenu beaucoup plus en imposant des droits compensateurs qu'en appliquant cette mesure. Elle a ajouté: «En obligeant les Américains à tenir compte seulement des chiffres, nous les

avons tenus à l'écart de nos forêts, de nos comptes et de nos affaires.» Imaginez-vous cela, monsieur le Président. Ensuite, elle a dit: «Ils ont cligné des yeux, mais pas nous.» La victoire la plus importante, a-t-elle ajouté, consistait à résister aux assauts des États-Unis en vue de nous obliger à modifier notre système de droits de coupe. Quelles foutaises! Résister aux assauts? Au début des négociations, l'industrie des résineux de la région de l'Atlantique était exemptée. Quand la ministre a eu terminé cette guerre de tranchées admirable, on s'est rendu compte que le droit de 15 p. 100 s'appliquerait aussi aux résineux de la région de l'Atlantique. N'est-ce pas merveilleux? Quelles belles négociations.

Après avoir couru au devant de la défaite, elle vient se vanter d'avoir fait baisser pavillon aux Américains. Certains baissent pavillon, d'autres résistent. Le plus triste, c'est que les Américains savent maintenant qu'une bien bonne pâte négocie pour nous. Ils ne sont pas les seuls. En fait, tous les pays industrialisés savent que notre négociateur est une bonne pâte. Les Japonais songent à imposer un droit de 15 p. 100, parce qu'ils croient que nous allons faire le dumping de notre bois d'oeuvre sur leur marché.

M. Brisco: J'invoque le Règlement. Dans un élan de compassion pour le député, je voudrais lui signaler que la caméra a beaucoup de mal à le suivre. Il fait un discours formidable, que la caméra pourrait transmettre à tous les téléspectateurs canadiens, si le député voulait bien s'efforcer de ne pas trop bouger.

M. McDermid: Le député ne devrait pas appeler la ministre par son nom.

M. Rodriguez: Le secrétaire parlementaire me dit de ne pas appeler la ministre par son prénom. Quand je dis «patsy», j'utilise ce terme au sens général qui veut dire «bonne pâte».

M. Riis: La reine du carnaval.

M. Rodriguez: La reine du carnaval. Une bonne poire, voilà comment nous comprenons tous ce terme.

Les Japonais parlent maintenant de s'en prendre eux aussi à notre bonne poire. Les Européens songent à décréter un droit de 15 p. 100.

Nous vivons de bien tristes moments et feu sir John A. Macdonald doit se retourner dans sa tombe en voyant le gouvernement plier aussi facilement l'échine. Si les Américains ont eu tort de nous dire que nos droits de coupe étaient trop bas, et si tant il est vrai que nous avons le droit souverain de les fixer nous-mêmes et de prendre toute autre mesure concernant nos propres ressources, citons-les à comparaître devant un tribunal. Voilà ce qu'il fallait faire, en appeler de la décision et non pas se plier à leurs exigences.

M. McDermid: Fort bien, et ce sont les Américains qui auraient empoché l'argent.

M. Angus: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je vois, d'après l'horloge, qu'il ne nous reste plus que deux minutes. Je me demande si la Chambre permettrait au député de Nickel Belt (M. Rodriguez) de poursuivre son agréable discours?